

LA PÉDAGOGIE DE L'ÉCOUTE

L'apprentissage du langage de l'école à l'école est constitutif du développement cognitif, métacognitif et social de l'élève.

C'est l'apprentissage d'une certaine manière d'utiliser la langue bien différente du français parlé et du français conversationnel.

C'est l'apprentissage d'une parole autonome et réfléchie.

CONSTATS :

- Les élèves sont très rarement amenés à construire leur intervention
- Trop peu d'élève prennent la parole et pas assez longtemps
- Les élèves des milieux défavorisés n'investissent pas les séances dont les modalités et les enjeux leurs sont étrangers.

La pédagogie de l'écoute fait de la clarté cognitive le 1^{er} critère des choix pédagogiques et didactiques.

1/Introduction à la pédagogie de l'écoute

a) Le Dialogue pédagogique à évaluation différée

Lors de séances de langage sur le mode de dialogue pédagogique ordinaire, l'enseignant occupe plus de la moitié du temps de parole. L'autre moitié, les élèves font des interventions trop courtes pour faire des apprentissages attendus sur le plan linguistique et langagier. La raison de cet échec : la vitesse du questionnement magistral. Le rythme rapide question/réponses n'est suivi que par les meilleurs élèves, les élèves moins performants étant exclus, d'autant plus qu'ils ne sont pas en mesure d'anticiper ni les questions, ni les relances.

✓ Laisser le temps aux élèves de réfléchir et de construire leurs interventions

Pour sortir du piège du dialogue pédagogique ordinaire, **le 1^{er} principe** est de laisser aux élèves le temps de réfléchir et de construire leurs interventions.

L'enseignant adopte une posture en retrait, il pose peu de questions et écoute les interventions des élèves. La parole est régulièrement distribuée.

Il interroge les élèves qui lèvent le doigt, sans préjuger du contenu et de l'intérêt.

✓ Assurer aux élèves le droit de répéter et reformuler ce qui a déjà été dit

Les élèves ont le droit de reprendre ou de reformuler ce qui a déjà été dit (idées, notions, phrases, expressions). C'est **le 2^{ème} principe**.

La stigmatisation ou l'interdiction de répéter est un non-sens pour l'apprentissage du langage. Le locuteur, même adulte, ne produit que très peu de contenu original --> le droit à la répétition donne un cadre sécurisant nécessaire pour comprendre vraiment ce que l'école attend des élèves : parler, parler dans le thème, parler longtemps.

✓ Principes du questionnement

Mais poser peu de questions, écouter ses élèves, écouter ce qu'ils ont à dire n'est pas simple. Il faut :

- Poser des questions ouvertes ;
- Adresser la question au groupe et non à un élève en particulier, ne pas se laisser aller à des échanges individualisés ;
- Ne pas donner les réponses à ses propres questions

Le choix des questions est donc un point essentiel de la démarche.

b) Un format de séance régulier

La régularité du format de la séance permet aux élèves d'anticiper les tâches cognitives (mémoriser, comprendre, imaginer) et discursives (restituer, raconter, expliquer, argumenter).

La séance de langage se compose de 3 parties : la restitution, la compréhension et l'interprétation. Les élèves pourront d'approprier les questions de base (QB) qui reviennent d'une séance à l'autre.

■ PREMIERE PARTIE : *Restitution*

Il s'agit de favoriser la clarté cognitive :

- Le rappel du texte support de la séance : « vous venez d'écouter le ... épisode de ... »
- L'annonce de la partie de la séance qui va s'engager
- La présentation du thème de travail
- La question de base à laquelle les élèves vont devoir répondre : « de quoi vous rappelez-vous ? » (Cette partie occupe quasiment la moitié de la séance).

La restitution ne vise pas la mise en ordre des événements ou le résumé de l'histoire. Elle demande le rappel de tout ce que l'on a en mémoire. L'objectif est que les élèves parlent, s'écoutent, réfléchissent. A la fin de la 1^{ère} partie, l'enseignant pose une nouvelle question : c'est la question d'exhaustivité (QEX) « Qu'a-t-on oublié de dire ? ». La QEX oriente les élèves vers ce qui n'a pas encore été dit. C'est une question difficile mais essentielle : les élèves vont comprendre la tâche cognitive qui leur est demandée : écouter, se rappeler, mémoriser pour redire ou expliquer.

■ DEUXIEME PARTIE : *Compréhension*

La 2^{ème} partie va porter sur les personnages. Comprendre une histoire, c'est comprendre ce que veulent et ce que pensent les personnages. La 2^{ème} partie commence avec 2 QB. Elle se termine avec les questions contextualisées (QC) plus difficiles.

1^{ère} QB : identité des personnages « Qui sont les personnages de l'histoire ? »

2^{ème} QB : les motivations des personnages « Que veut ... ? » pour formuler la quête générale du personnage et comprendre son évolution au cours de l'histoire.

Les QC : les états mentaux des personnages aux moments clés de l'histoire. Présence d'un verbe d'état mental : penser, deviner, vouloir, supposer, croire, rêver ... et un localisateur spatio-temporel (au moment où X rencontre Y)

■ TROISIEME PARTIE : *Interprétation*

L'élève doit quitter sa position confortable du lecteur-spectateur pour envisager plus directement les enjeux, le sens profond et les valeurs de l'histoire en s'imaginant à la place de tel ou tel personnage.

En début d'année, on demande simplement aux élèves de s'imaginer la suite de l'épisode.

Plus tard, une question plus difficile : « que feriez-vous si vous étiez à la place de ... »

c) Des textes narratifs non illustrés

En pédagogie de l'écoute, l'enseignant n'utilise pas d'albums. Éventuellement, des images pour représenter un référent concret : antilope, isba, igname.

✓ **Sur le plan pédagogique**

L'intérêt suscité par un album ne dure pas et ne suffit pas à maintenir l'attention des élèves. Pas de perte d'attention avec des textes non illustrés.

✓ **Sur le plan didactique**

L'écoute d'un texte non illustré est l'activité la plus proche de la lecture autonome et celle qui prépare au mieux les élèves à l'entrée dans l'apprentissage de la lecture.

✓ **Sur le plan linguistique**

Le recours à l'album débouche sur une mémorisation des illustrations, sur un emploi du temps du présent au lieu des temps du passé, sur une faiblesse des marquages de la chronologie, faiblesse des notations spatiales, absence de commentaires explicatifs et descriptifs.

d) Les séances décrochées

Un travail en alternance :

- En amont : identification des difficultés prévisibles
- Pendant : relevé des difficultés rencontrées
- Lors des séances décrochées : activité d'apprentissage
- Lors des séances de langage suivantes : observation attentive de la façon dont les élèves réinvestissent ce qui a été appris.

Les bénéfices attendus :

On progresse sur 3 plans :

- La programmation des apprentissages : aborder un vaste éventail d'apprentissage tant linguistiques que sémiotiques ou langagiers ;
- La clarté cognitive : les élèves comprennent l'intérêt de ces apprentissages parce qu'ils peuvent faire l'objet d'un réinvestissement fonctionnel lors des séances suivantes ;
- L'évaluation directe tant de la part de l'enseignant que de l'élève.

Le rôle de l'enseignant en séance décrochée

Posture et rôle différents de la posture de retrait des séances de langage.

En séance de langage : l'enseignant favorise les prises de parole, entend et note les difficultés sur lesquelles il faudra revenir.

En séance décrochée : l'enseignant a une démarche directive, il ne pose pas de questions, il enseigne : il donne la définition des termes nouveaux, il fait répéter ou reprendre des formulations difficiles : il donne à parler.

e) Conclusion

La réussite de l'apprentissage du langage de l'école dépend du degré de clarté cognitive des élèves relativement aux tâches discursives et cognitives qui leur sont demandées pendant les séances de langage. Tous les choix pédagogiques et didactiques de l'enseignant dans le cadre de la pédagogie de l'écoute vont dans ce sens.

2/Mise en oeuvre

a) Le choix des textes

Qualité de la langue, degré de transparence quant aux motivations et aux états mentaux des personnages et aux valeurs qu'ils pouvaient véhiculer.

Textes qui proviennent d'espaces culturels variés (Europe, Afrique, Russie, Orient).

Progression sur des critères de longueur et de difficulté comme le nombre de personnages, la complexité de l'intrigue, l'importance de l'implicite

b) La séquence didactique

Le texte du conte est divisé en épisodes. Chaque séquence didactique articule des moments de lecture, des séances de langage, des séances décrochées. Elle se termine par une séance de langage récapitulative.

■ Moment de lecture du texte

Le texte de l'histoire en cours est lu avec le groupe classe dans la journée avant chaque séance de langage. Possibilité d'enregistrer les différents épisodes de l'histoire. La lecture doit être faite plus lentement qu'on ne le ferait d'habitude, en évitant de théâtraliser de manière trop marquée les péripéties du récit (peu favorable à une bonne mémorisation du texte)

■ Séances décrochées préparatoire à la séance de langage

2 séances décrochées encadrent la séance de langage.

La 1^{ère} prépare et porte sur l'organisation de la séance (règles conversationnelles, participation), connaissances encyclopédiques ou culturelles que les élèves doivent avoir pour comprendre l'épisode.

COMPETENCES LANGAGIERES

Les explications permettent aux élèves de faire une représentation plus juste des tâches cognitives et langagières qui vont être demandées aux élèves.

UNIVERS DU RECIT. CONNAISSANCES ENCYCLOPEDIQUES ET CULTURELLES

Par ex, importance des fourrures au Moyen-Âge, la place du lièvre dans les contes africains.

LEXIQUE

L'enseignant ne pose pas de questions, il explique les termes comme isba

- *Séance de langage*

La séance a une durée comprise entre 20 et 30 min avec un groupe de 12/13 élèves. Dans l'idéal, dans une disposition en U.

- *Séance décrochée postérieure à la séance de langage*

Elle porte sur les difficultés de tous ordres : reprises pronominales des personnages féminins souvent repris au masculin, variation de la forme de l'article (un avion, des n'avions), aux (à les)

c) Progression des apprentissages

Être attentif au rappel et au respect des règles conversationnelles : interroger seulement les élèves qui lèvent le doigt, il faut écouter ceux qui parlent et ne pas leur couper la parole. Quand on répond, on a le droit de reprendre ou de répéter ce qui a déjà été dit pour construire son intervention.

Mettre en œuvre le système des jetons : favoriser la participation de tous les élèves tout en faisant respecter les règles conversationnelles. Chaque fois qu'un élève intervient, il gagne un jeton qu'il place devant lui sans y toucher. Au fur et à mesure, le nombre de jetons augmente. Cela permet de voir qui n'est pas intervenu et donc de n'oublier personne. On retire un jeton à l'élève qui coupe la parole ou qui joue avec ses jetons.